

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5802>



Audience S.N.E.S.-F.S.U. auprès de Madame la Rectrice.

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : mercredi 5 juin 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

A la demande du SNES-FSU, cette audience avait pour but d'alerter le Rectorat sur la **multiplication des convocations de collègues par la cellule « Ressources humaines »**.

En effet, nous avons accompagné plus de **50 collègues ces 2 années scolaires** passées, parfois pour des motifs qui nous paraissaient futiles et qui auraient pu être gérés localement car relevant souvent de malentendus.

Lors des entretiens avec les collègues, **les représentants du Rectorat ont souvent une attitude infantilisante et culpabilisante**, développant un discours à charge alors que les Ressources Humaines devraient plutôt venir en aide aux collègues et proposer des solutions... humaines.

Dans cet échange, le SNES a notamment obtenu que le Rectorat veille à être plus vigilant sur formulation des convocations pour ne pas inquiéter inutilement les collègues. Par ailleurs, Madame la Rectrice a affirmé que tout rapport ou document transmis au Rectorat doit être porté à la connaissance des collègues.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu complet de cette audience (réservé aux syndiqués, pour les non syndiqués contacter le SNES) :



Compte-rendu de l'audience